

COMMUNE DE PONCIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 JUIN 2024 - 20h30

L'an deux mille vingt-quatre, le dix juin , le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, en session ordinaire sous la présidence de Jean-Michel GIROUX, Maire.

Présents : GIROUX Jean-Michel, BADIER Aimée, BARTH David, BOLLIET Alexis, BOUCHON Dominique, CHARIERE Céline, DECATY Camille, DUBREUIL Meryem, DUMAS Jacques, FARJAT Alexis, FOURNIER Christophe, GOYFFON Geneviève, GUILLON Magalie, JOSSERAND Christelle, MORELLET Jacques, NOTTON Annie, POMMEREL Christian, POUPLIER Jean- Noël

Excusé: MILET Gaëtan.

Convocation du 3 juin 2024

Secrétaire de séance : Annie NOTTON

Nombres de membres en exercice	19
Présents	18
Nombre de suffrage	18
Pour	18
Contre	-
Abstention	-

Objet : Prix du repas restaurant scolaire années 2024/2025 et suivantes.

Madame Annie NOTTON, adjointe déléguée aux affaires scolaires, explique qu'il convient de déterminer le prix de vente des repas fournis à la cantine scolaire.

Considérant que le prix n'a pas été augmenté depuis septembre 2022 malgré l'augmentation du prix d'achat, elle propose d'augmenter les tarifs de 0, 10 € à compter de septembre 2024.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

ACCEPTE l'augmentation proposée du prix des repas de la cantine scolaire à compter de la rentrée 2024 soit :

- 4,70 € pour les élèves de maternelle et d'élémentaire.
- 6,10 € pour les repas commandés ne respectant pas les délais de 48h.
- 5,70 € pour les repas adultes.

Copie certifiée conforme

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Accusé de réception en préfecture
001-210105002-20240610-20240610004-DE
Date de télétransmission : 18/06/2024
Date de réception préfecture : 18/06/2024

